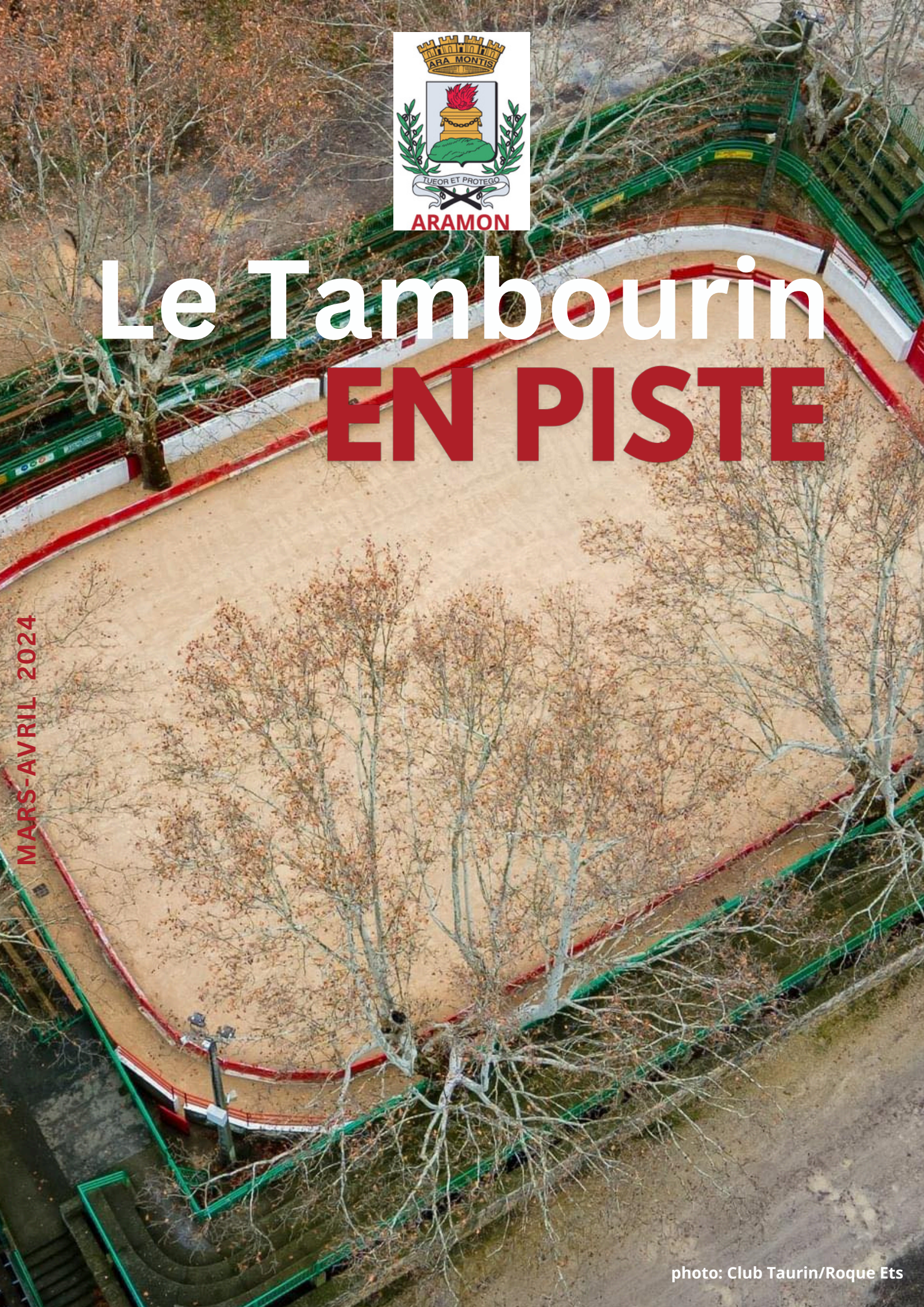


Le Tambourin EN PISTE

MARS-AVRIL 2024

photo: Club Taurin/Roque Ets

infos pratiques

Urgences	112
Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Urgences Dentaires	04 66 23 66 30
Guêpes & Frelons	04 30 38 10 74
Police secours	17
Police Municipale	04 66 57 38 01
Police intercommunale	04 66 03 19 34
Gendarmerie	04 66 57 03 53
Mairie	04 66 57 38 00
Paroisse Catholique	04 66 57 01 73
Préfecture	08 20 09 11 72
Conciliateur de Justice	04 66 57 38 00
Offi.Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
ENEDIS	09 72 67 50 30
GRDF (dépannage/urgence)	08 00 47 33 33
GRDF Raccordement	09 69 36 35 34
VEOLIA Beaucaire	09 69 32 93 28
ORANGE dépannage	3900
SMICTOM (ramassage poubelles)	08 00 82 10 10
Encombrants	04 32 62 85 11
SPANC CCPG (assainissement)	04 66 37 67 73

Infirmières

Pauline Bottero	04 66 03 06 67
Delphine Condette	04 66 03 06 67
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Carine Courbin	07 55 67 65 61
Faustine Combe	06 76 23 04 17
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64
Sandrine Caniou-Labelle	06 15 03 33 45
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39

Médecins

Dr GAUJARD	04 66 57 47 40
Dr FAILLE	04 66 57 31 75

Pharmacies

De garde	32 37
Pharmacie d'Aramon	04 66 57 06 03

Services divers

- La Poste Aramon horaires
  Lundi: Fermé
  Mardi: 08:45–11:45, 14:15–17:00
  Mercredi: Fermé
  Jeudi: 08:45–12:00, 13:30–17:00
  Vendredi: 08:45–12:00, 13:30–17:00
  Samedi: 09:00–12:00
  Dimanche: Fermé

Gendarmerie Nationale



Aramon
Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

Montfrin
Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

Remoulins
Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

DEMANDE INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Toute demande d'intervention sur la voie publique par les services techniques de la ville sont à envoyer directement par la personne avec ses coordonnées et le détail de sa demande (adresse exacte de l'intervention, descriptif de la situation etc...) à la mairie à accueil@aramon.fr. ou sur la messagerie privée Facebook de la page @Villaged'Aramon qui transmettra au service concerné ou vous orientera vers l'interlocuteur qui concerne votre demande.

- Pour les problèmes de stationnement ou de circulation ou de troubles sur la voie publique, les interlocuteurs privilégiés sont:
- La Police Municipale: 04 66 57 38 01
- La Police Intercommunale (à partir de 18h): 06 37 65 44 27
- La Gendarmerie Nationale: 04 66 57 03 53
- Pour le ramassage des déchets:
- Le SMICTOM RHONE GARRIGUES: 04 90 15 17 80
- Pour une panne l'électricité ou d'eau à votre domicile, il convient d'appeler en premier lieu votre fournisseur qui pourra vous informer de la durée de la panne et qui est l'intervenant prioritaire.

Sommaire

3 Le Mot du Maire
4 Actualités services
9 Espace Culturel
9 Associations
11 Commerces
13 Associations
17 Agenda
18 Tribune Libre

www.aramon.fr

contact@aramon.fr

Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h
Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr **avant le 2 avril pour une distribution prévisionnelle au 3 mai.**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elu délégué à la communication: Serge Gramond
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40
Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA, Serge Gramond, Cercle de Généalogie
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



Chers Aramonais, chères Aramonaises,
En tant que maire, il est de mon devoir de vous rappeler l'importance de respecter les obligations légales de débroussaillement (OLD)
Ce début d'année, avec des conditions climatiques particulières: températures élevées et absence de pluie, me font craindre un été lui aussi particulier et avec lui, un risque accru d'incendies.
Les OLD sont importantes car elles visent à créer une zone de sécurité autour de votre habitation en réduisant la quantité de combustible disponible en cas d'incendie. Cela permet de, protéger votre maison, vous-même et tous vos biens, limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des pompiers.
Bien sûr, le débroussaillement est une responsabilité collective et la commune agit également de son côté. En agissant ensemble, nous pouvons mieux protéger notre commune contre les incendies de forêt.

Ce changement climatique influe aussi sur les conditions de vie de nos agriculteurs et viticulteurs déjà impactés par la non reconnaissance de leur travail.

L'agriculture est un pilier essentiel de notre commune, et nos agriculteurs jouent un rôle crucial en garantissant la qualité de notre alimentation et en préservant notre environnement. Aramon, historiquement, est une terre agricole. Au XVII et XVIIIème Aramon bénéficiait d'un port très actif grâce au commerce des céréales, sel vin et huile d'olive. Aujourd'hui, des exploitants continuent de faire vivre la terre Aramonaise.
Les fluctuations des prix rendent l'activité difficile car souvent victime de la volatilité des marchés, avec des prix de vente qui ne couvrent pas toujours leurs charges. Et bien sûr, la multiplication des normes et des réglementations qui complexifie la gestion des exploitations.

Le soutien aux agriculteurs est un engagement durable pour la municipalité. Nous sommes conscients que l'avenir de notre commune dépend de la vitalité de notre agriculture. C'est pourquoi nous continuerons à travailler aux côtés des agriculteurs pour les aider à relever les défis.

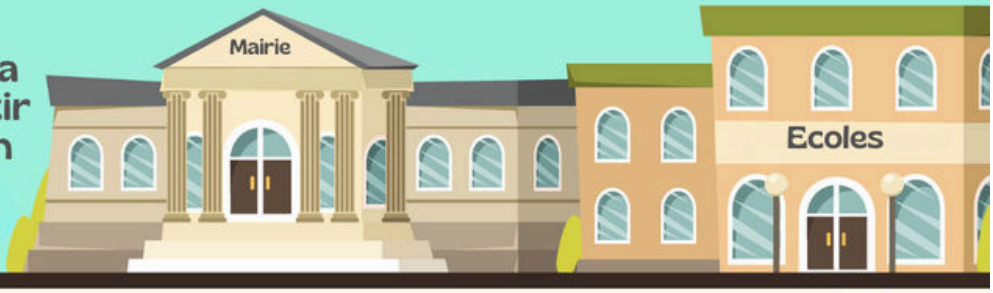
Récemment, notre partenaire SMICTOM, qui s'occupe de la collecte les déchets, a, comme vous le savez, changé de prestataire et, depuis plusieurs semaines, nous constatons des défaillances importantes qui se traduisent par des retards dans la collecte, des bacs non vidés et des dépôts sauvages qui se multiplient. Je comprends parfaitement la colère et l'exaspération que cette situation peut engendrer. Je tiens à vous assurer que la municipalité prend ce problème très au sérieux et met tout en œuvre pour y remédier. En premier lieu, le prestataire a été notifié de ses manquements et l'avons sommé de respecter ses obligations contractuelles.
Parallèlement, nous avons renforcé les équipes de nettoyage municipales afin de d'essayer de pallier les manques du prestataire. Nous intervenons sur les points de dépôts sauvages et nous nous efforçons de maintenir la propreté de notre ville qui reste une priorité pour moi.

Que ce soit les changements climatiques, la consommation locale ou la gestion des déchets, tous ces sujets sont des sujets collectifs et, si notre municipalité s'en est saisie, seule l'implication de tous permettra de faire évoluer les choses.

Pascale PRAT

ARAMON

En 2023, la ville a continué d'investir pour le quotidien des Aramonais



Centre de Loisirs

Achat de jeux divers 2 000 €
Aménagement des extérieurs du CDL et de la cantine 4 000 €



Changement complet du système de chauffage Maternelle Village 17 000 €
Centre de loisirs dans 2 salles 17 000 €
Installation d'une clim dans une pièce de chaque école: 6 000 €

Bâtiments scolaires

Travaux de sécurisation des accès de l'école primaire Rabelais
Reprise partielle de la cour Rabelais
Sécurisation du système électrique et parafoudre de l'école Rabelais 5 000 €
Ecole primaire Paluns - Changement du mobilier d'une classe 6 000 €
Ecole maternelle village. Changement partiel des portes 5 000 €
Acquisition d'un frigo et congélateur pour la cantine scolaire 6 000 €

Eclairage public

Remplacement des candélabres sur un parc très vétuste, plus ancien que les inondations.
Changement du parc pour un investissement de 100 000 € par an à partir de 2024.
Pour 2023, c'est plus de 150 000 € qui auront été investis.
Plusieurs demandes de subventions , de l'ordre de 40 % de financement extérieur.
Sécurisation des armoires générales de l'éclairage => 20 000 €



Voirie

Sécurisation de la rue des chapelles/ Avenue Saint Martin: 90 000 €
Remplacement de caméras de vidéo protection pour 35 000 €.
Installation définitive des feux tricolores sous le pont du château. Réalisation avant l'été 2024
Renforcement de la sécurisation aux abords des écoles par la mise en place d'une nouvelle signalisation



Bâtiments associatifs

Reprise du sol de la salle de danse de la maison des associations 13 000€
Remplacement du système d'éclairage de la halle des sports 42 000 €
Changement de la table de marque 4 500 €
Mise en place de rideaux occultants + Changement du système de chauffage clim + reprise toiture de la salle des Paluns 13 000 €
Changement du système d'éclairage sportif du stade 69 000 €
Réfection de la piste des arènes 30 000 €
Changement du système d'éclairage sportif du tennis - passage en LED 34 000 €

Eau et Assainissement





Travaux de près de 280 000 € pour permettre le raccordement de maisons situées en haut de la Valorière.
Création d'un réseau d'assainissement - Quartier de la Roque d'Acier- 2ème phase des travaux achevés en 2023 pour près de 100 000 €.

Quartier Gare

à venir



PEM (Pôle d'échanges multimodaux) pour organiser les différentes mobilités que ce quartier et accompagné l'ouverture de la gare
Travail conjoint mené par la Région, la CCPG et la Commune, en lien avec la SNCF.
Poursuite du projet de maison médicale (portage du foncier par la commune et l'EPF d'Occitanie).
Réalisation du projet par la SPL 30



Actualités

Service Population

Plan communal de sauvegarde (PCS)

La commune d'Aramon met à jour son PCS. Ce plan participe à la protection et à la sécurité des personnes en organisant les obligations de sauvegarde de la collectivité vis-à-vis de l'ensemble de ses administrés. Cette démarche collective a par conséquent pour but d'organiser la réponse communale face à un phénomène d'origine naturelle et/ou technologique potentiellement dommageable sur le territoire d'Aramon.

A ce titre nous recensons les ressources mobilisables en cas de crise uniquement. Ces moyens pourront être mobilisés dans le cadre d'actions de prévention et/ou de soutien en cas de crise uniquement.
-Compétences spécifiques
-Ressources matérielles mobilisables : type, quantité, caractéristiques techniques, lieu d'entrepôt
-Moyens de transport mobilisables : type, modèle, capacité totale
-Moyens d'accueil et de ravitaillement : hébergement oui/non , nombre de couchages, ravitaillement oui/non, nombre de couverts.



Remerciements

La commune d'Aramon souhaite remercier chaleureusement le Cercle de Généalogie pour son aide précieuse apportée au service Population dans la procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière Ste Marthe.
En effet, le cercle et Monsieur Lebeschu en particulier, ont permis d'identifier les ayants-droits de presque 30 concessions. Un travail ardu, de longue haleine, mené à bien grâce à son engagement.
Un immense merci pour cette collaboration.

Téléalerte en cas de danger sur le village

Afin d'alerter la population dans les meilleurs délais des risques majeurs pouvant impacter la commune, le fichier de téléalerte doit être remis à jour. Nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner en mairie le coupon suivant :

Nom
Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe :
portable 1 :
portable 2 :
Nombre de personnes dans le foyer :

<u>Personnes vulnérables :</u>
Nom:
Prénom:
Date de naissance:
Adresse:
Contact d'urgence:
La collectivité portera une attention toute particulière envers ces personnes fragiles

Actualités Services Techniques

La piste des Arènes entièrement rénovée





Les travaux dans les arènes Claude Rame sont terminés. Le renouvellement de la piste a été possible grâce à un investissement de la municipalité, investissement qui n'avait plus été fait depuis plus de 30 ans d'une valeur de 30000 euros.
Un renouveau qui va faire énormément de bien pour la qualité des courses à venir dans les arènes.

De nouvelles tables de pique-nique



Pour que les Aramonais, les camping caristes et les cyclo-touristes puissent effectuer quelques pauses ombragées, 2 tables de pique- nique ont été installées derrière les Arènes Claude Rame et une au niveau de l'aire de Camping Car.

Barrière DFCI Chemin du Rhône

Après qu'elle ai été endommagée une première fois, la barrière DFCI a été remplacée afin d'atténuer les incivilités liées à des excès de vitesse sur le Chemin du Rhône.



Sangliers au cimetière Saint Martin



Afin que les sangliers n'endommagent plus les sépultures et les espaces verts du cimetière Saint Martin, une clôture électrique a été installée coté colline. Il est demandé aux visiteurs de bien penser également à refermer la grille derrière eux quand ils quittent le cimetière.

Outils de géolocalisation Google Maps et Waze

Une demande a été faite aux services de Google Maps et de Waze afin de ne plus orienter les usagers de l'aire de camping-car par le chemin du Rhône mais par l'entrée d'Aramon Sud sur la D2.

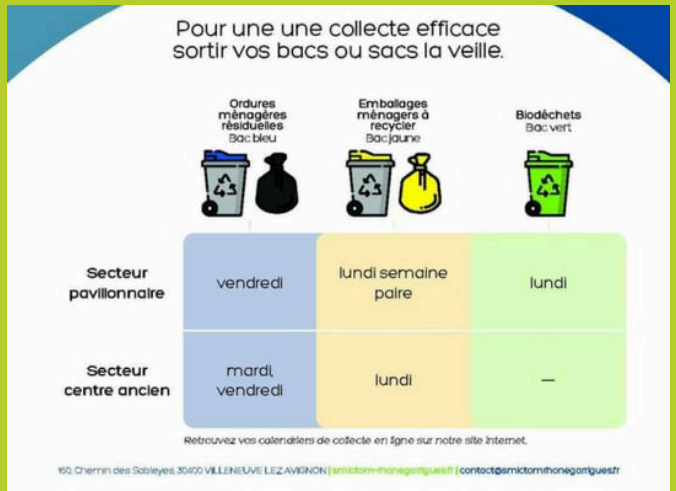
Quai de la Liberté

Le Quai de la Liberté coté rue d'Avignon, a été modifié afin de faciliter l'accès aux camions du SMICTOM qui ne pouvaient pas auparavant assurer un passage complet sur le quai.
Un rabotage de la pente a également été effectué afin de l'atténuer et l'escalier considéré dangereux pour les piétons, retiré.



Collecte des déchets

Après plusieurs semaines de grandes défaillances avec le nouveau prestataire du SMICTOM assurant la collecte, le retour à la normale est maintenant assuré à l'exception de quelques points noirs identifiés par les services et remontés quotidiennement au SMICTOM. La municipalité encourage les Aramonais à continuer de remonter les éventuelles anomalies au SMICTOM et de bien sortir les containers et sacs la veille des nouveaux jours de collecte (voir ci-dessous)



C'est au propriétaire qu'incombe l'obligation de débroussaillement autour de son terrain.
Les locataires sont néanmoins encouragés à contacter leur propriétaire pour s'assurer de la mise en conformité du terrain qu'ils occupent

Le débroussaillement, c'est maintenant

Réglementation

Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.
Le débroussaillement des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.
Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.



Quelles sanctions?

Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature.
Attention, le débroussaillement de 50 mètres doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété, les travaux peuvent s'étendre sur la ou les parcelles voisines.
Le fait pour le propriétaire de ne pas procéder aux travaux de débroussaillement ou de maintien en état débroussaillé, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe.
Un propriétaire qui n'a pas réalisé ses obligations de débroussaillement légales peut se voir mis en demeure par le maire de sa commune de les réaliser. Si la mise en demeure n'est pas respectée, la commune pourra pourvoir d'office aux travaux aux frais du propriétaire. Une amende d'un montant maximal de 30 euros par mètre carré non débroussaillé peut alors être prononcée.

Qui? Comment? Où?

Le débroussaillement est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.
L'obligation légale de débroussaillement s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.
Elle concerne :

- toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.

·Les obligations légales de débroussaillement incombent aux propriétaires des terrains ou des constructions et installations de toute nature suivant le cas ainsi qu'aux gestionnaires d'infrastructures telles que les voies de circulation automobile, les lignes de chemin de fer ou les lignes aériennes de transport et de distribution d'énergie.



Toutes les informations et le calendrier concernant vos obligations en matière de débroussaillement sont disponibles sur le site internet de la Préfecture du Gard:

https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillement

Actualités

Service Enfance Education



Conseil Municipal des Jeunes



A la fin de l'année scolaire 2022/2023, les enfants de l'école élémentaire PALUNS ont découvert l'engagement citoyen, avec la création d'un Conseil Municipal de Jeunes avec pour objectif de faire connaitre auprès des jeunes les institutions, les acteurs, les objets et les partenaires de la démocratie locale.
DEUX ANNEES ET PLUS ENCORE…
Les enfants sont sensibilisés à l'engagement citoyen par les animateurs du périscolaire durant un projet « droits de l'enfant » mis en place sur l'école élémentaire PALUNS dès le CM1.
Après avoir déterminé un programme, fait campagne et avoir été élu par leurs pairs, un petit groupe de neuf enfants de CM2 deviennent conseillers municipaux jeunes pour un mandat de 2 ans qui débutera en septembre lors de leur entrée en 6ème.
Une première année consacrée à la découverte de la démocratie locale, du fonctionnement d'une municipalité et de l'apprentissage de la méthodologie de projet, dans le but de développer un projet impactant le village et la vie locale sur leur deuxième année de mandat.
Afin de préserver le partage et l'engagement, ceux qui le souhaitent auront la possibilité de « parrainer » les nouveaux jeunes élus lors de leurs années de 4ème et de 3ème.

Les actions menées par le CMJ en 2023/2024

A l'écoute des demandes de jeunes citoyens, les jeunes élus ont entamé en septembre une réflexion sur l'aménagement de l'espace situé à la sortie du collège Henri PITOT en commençant par un projet de rénovation du Skate-Park.
Les jeunes élus ont participé aux festivités de Noël organisées par la commune d'Aramon, et ont pu partager et échanger avec les acteurs de la vie locale au travers de plusieurs actions :
¬Une collecte menée en partenariat avec l'épicerie solidaire d'Aramon
¬Animation d'un KARAOKE le vendredi 22 décembre



Ils ont besoin de vous

16 mars: Dans le cadre des weekends climat de la communauté de communes, le CMJ organise une journée de ramassage citoyen et fait appel aux bénévoles et aux familles. De 9h à midi. RDV salle LACROIX. Pot de l'amitié à midi à la Salle Lacroix

GRANDE LESSIVE@ 2024

(infos : https://www.lagrandelessive.net)

Comme chaque année, le centre de loisirs organise la grande lessive@. Cette manifestation, consiste à créer des réalisations artistiques sur format A4 étendues avec des pinces à linge. Elle aura lieu le jeudi 21 mars dans le centre-ville.
Le thème : FAIRE DES BULLES
Il s'agit de faire de véritables bulles qui éclatent et s'envolent, mais également des représentations de bulles de savon (dessins, peintures, collages, photographies, etc.) qui résistent au temps.
Nous vous invitons à envoyer vos réalisations marquées du nom et prénom par Whatsapp au 06 07 47 95 67 , par mail à clsh@aramon.fr ou à venir les déposer au centre de loisirs jusqu'au mardi 19 mars.

Actualités

Service Enfance Education





Périscolaire: les projets à l'année au centre de loisirs «LE PATRIMOINE»

L'équipe d'animation du centre de loisirs développe des projets d'animations qu'ils font vivre sur toute l'année. Parmi ces projets, le patrimoine occupe une place importante. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'histoire, à la culture et aux traditions qui l'entourent au travers d'actions, de jeux et de participation aux différents évènements rythmant la vie locale comme la foire St MARTIN.

Depuis maintenant deux ans, le centre de loisirs en partenariat avec l'école François RABELAIS, fait vivre la découverte du patrimoine locale de façon ludique. L'année dernière, une course d'orientation a été organisée au sein du village et dans le château d'Aramon avec pour but de découvrir la légende de « la chèvre d'or » et des « olympiades Provençales » faisant découvrir les jeux d'antan pour cette année.

Marie-Paule RUSSO-BERIDO, agent de la commune et animatrice pendant les mercredis au centre de loisirs, a imaginé, écrit et publié un livre intitulé pouvant être lu dans les deux sens avec pour particularité d'être écrit en provençal d'un côté et en français de l'autre.

Centre Communal Action Sociale

Le CCAS à Aramon en 2023





- 1676 accueils téléphoniques
- 649 accueils physiques
- 336 entretiens sociaux





- 206 accompagnements administratifs : auprès des impôts, France Emploi, retraite, EDF, CAF, MSA,....
- **Logements : 86 demandes, à ce jour nous avons 131 dossiers en cours de demande**
- Aide alimentaire : 93 foyers orientés sur l'épicerie solidaire, 19 bons d'urgences alimentaires attribués
- 47 dossiers instruits pour une aide financière auprès du département, caisse de retraite, Abbé Pierre,...
- 25 personnes accompagnées dans l'instruction du dossier MDPH
- 60 seniors accompagnés dans le cadre de leur maintien à domicile, ou à l'entrée dans un établissement
- 55 personnes accompagnées dans le cadre de la santé
- 24 personnes domiciliées au CCAS
- Colis de noël : 174 colis couple et 448 colis pour personnes isolées







Et aussi des permanences au CCAS de partenaires

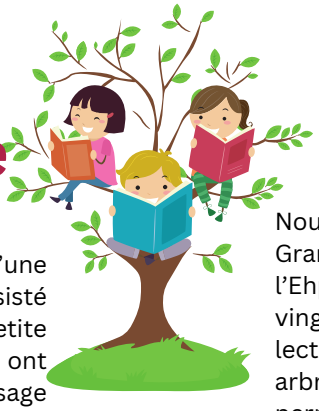
- MLJ tous les mardis et jeudis sur RDV
- CAF tous les mardis sur RDV (permanences sociales)
- CARSAT deux jeudis par mois sur RDV, (permanences sociales)
- Relais des services au public de la CCPG (relais emploi et France service mardi matin et jeudi matin sur RDV)
- Mutualia : la mutuelle communale
- Le guichet rénove sur RDV le mercredi
- Dans les locaux il y a également le CMS centre Medico Social tous les mardis et jeudis et la PMI tous les jeudis sur RDV

MÉDIATHÈQUE D'ARAMON

espaceculturel SIMONE VEIL
partager la culture à Aramon

Médiathèque

Une nuit de la lecture réussie



C'est dans une ambiance tamisée, qu'une vingtaine d'enfants et parents ont assisté à la nuit de la lecture dans l'espace petite enfance de la médiathèque. 8 albums ont été lus, chacun porteur d'un message positif (acceptation du handicap d'un camarade, lutter contre les angoisses nocturnes, accepter de nouveaux camarades dans sa bande de copains...) Les enfants comme les parents ont été très attentifs, ce qui a permis à tous de pouvoir profiter de l'intégralité des textes dans une ambiance décontractée. Le rendez-vous pour l'année prochaine est déjà pris.

Partenariat avec l'Ehpad Henri Granet

Nouveau partenariat entre la médiathèque et l'Ehpad Henry Granet d'Aramon. Lecture à voix haute jeudi 18 janvier au sein de l'Ehpad dans le cadre des nuits de la lecture. C'est plus d'une vingtaine de résidents et quelques familles qui ont assisté à cette lecture de l'ouvrage de Jean Giono « L'homme qui plantait des arbres ». Cette animation est le début d'une collaboration qui permettra aux résidents un accès à la lecture sous toutes ses formes. Ce fut un beau moment de partage à travers un conte qui dépeint le combat d'un berger solitaire pour sauvegarder l'environnement au début du 20ème siècle.

En effet, la médiathèque assure un portage d'ouvrages chaque mois composé de larges visions, de livres audios accompagnés de lecteurs et de casques et de romans brochés afin que chacun puisse savourer le plaisir de la lecture.

Des lectures à voix haute sont programmées chaque trimestre et un partenariat pour le printemps des poètes est déjà conclu. D'autres projets sont encore en préparation pour que les résidents soient inclus dans l'offre culturelle de la médiathèque.

Un nouvel agent à la médiathèque

Arrivée d'un nouvel agent à la médiathèque : Frédérique Delsaut a pris ses nouvelles fonctions depuis le 13 février, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.

Son parcours professionnel est atypique mais le contact avec le public et la gestion de l'humain ont toujours été au cœur de ses motivations. Ce qui la motive au quotidien c'est aider, accompagner et soutenir les autres. Depuis le début de sa carrière, la carte animation est toujours présente et lui tient à cœur. C'est pour l'amour de l'animation et l'échange avec les autres qu'elle a souhaité relever le défi de mettre à disposition ses compétences au service de la médiathèque et donc des aramonais.

Frédérique aura le plaisir de partager des temps de lectures, de faire vivre des histoires, de redonner le goût du jeu et d'accompagner tous les usagers dans leurs recherches littéraires et leurs apprentissages de la langue écrite et orale.

Ses passions sont la scène dans sa globalité, chorégraphe d'une troupe de cabaret, elle excelle dans la danse et le chant. C'est pourquoi Frédérique participe pour la première fois aux championnats du monde des performances artistiques en juillet 2024 à Los Angeles sous les couleurs de notre drapeau.

N'hésitez pas à venir à sa rencontre.

Agenda



Groupe de lecture le **samedi 16 mars de 10h30 à 12h**

Printemps des poètes sur le thème « la grâce » 9 au 25 mars 2024 : Exposition de poèmes écrits par les résidents de l'Ehpad / Mur d'expression à disposition dans la médiathèque pour que chaque usager puisse partager anonymement ou pas ses créations tout au long du mois. Nous vous invitons à venir écrire quelques proses.



Avril : Retour de la grainothèque à l'accueil de la médiathèque

Le principe est de déposer des graines dans des sachets mis à disposition et d'en prendre pour en planter chez soi. Le but est de diversifier ses plantations en échangeant nos graines, de fleurs, légumes et fruits. Pensez bien à garder vos graines de légumes que vous consommez tout l'hiver pour les replanter ou les échanger.

Statistiques 2023 : Toujours plus nombreux plus de nouveaux abonnés / nombre de prêts en constante évolution ainsi que les réservations. Les jeux de société (jouables uniquement sur place) ont trouvé leur public, les collégiens fréquentent la structure régulièrement et se sont bien approprié les espaces. L'espace multimédia lui aussi a permis tout au long de l'année à de nombreux usagers de venir effectuer des recherches, télétravailler, travailler mais également jouer, faire des exposés pour les plus jeunes et réviser les examens pour les étudiants.

Cercle de généalogie

Les cimetières d'Aramon

Comme cela se pratiquait autrefois les familles nobles ou apparentées étaient enterrées dans l'église. Les autres étaient sans doute enterrées au pied de la colline , en bas de la Valorière, tout près du cimetière St-Martin actuel, car lors de la création de la ZAC des squelettes y ont été retrouvés. C'était surtout le cas lors des épidémies afin que les corps soient éloignés du village.

Comme dans la plupart des communes de France ce n'est qu'au cours du XIXème siècle que la municipalité décida de l'ouverture d'un cimetière proche du village : le cimetière Ste Marthe, avec vente de places attribuées à l'avance.

Sous le second empire et la mandature de Charles Sauvan la vente est mise en place . Séance du Conseil Municipal du 26 novembre 1853, « le 21 août 1851 vous avez pris une délibération à l'effet d'autoriser la concession de parcelles de terrain dans le cimetière Ste Marthe aux personnes qui désireraient y posséder une place distincte pour y faire construire des caveaux, monuments ou tombeaux.....Le prix du mètre carré des terrains à céder dans le cimetière est fixé pour les concessions perpétuelles à 25F le mètre carré, et pour les concessions temporaires de trente ans à 20F le mètre carré. »

Ce fut le seul cimetière du village pendant près de 120ans , et ce n'est que dans les années 1970 , sous la mandature de Pierre Ramel que les terrains proches du village étant très recherchés, on décide d'ouvrir un nouveau cimetière près de la chapelle St-Martin. Aujourd'hui ce « nouveau » cimetière s'est bien rempli et est en passe d'accueillir autant de tombes que celui de St-Marthe.

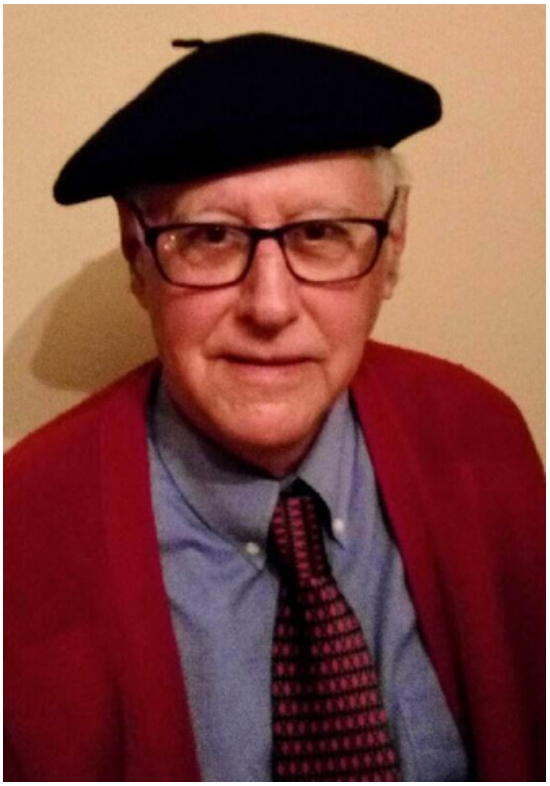




Conférence de Valérie Siaud

à l'Espace Culturel Simone Veil en partenariat avec le Cercle de Généalogie
"La méthode du Phoenix. Changer la crise en opportunité"
dans le cadre du Printemps des Poètes

Samedi 23 mars à 15h
Salle de la Mairie
Entrée libre



Hommage à Gérard Imbert

Pur aramonais, né le 11 mai 1945, il était le troisième enfant de Louis Imbert et Denise Roussillon.

Après avoir fréquenté l' école primaire d'Aramon dirigée par Robert Sudre, ses grandes aptitudes à l'étude firent qu'il rejoignit le lycée de Nîmes, puis la faculté de Montpellier, et après avoir brillamment réussi une maîtrise d'italien intitulée : « le thème de la chasse chez les poètes , Laurent le magnifique et Politien, et les peintres Pisanella et Bénézzo Gozzoli », il partit un an en Italie dans la ville de Lucques en Toscane. Il en gardait un souvenir ébloui et de nombreux amis italiens avec lesquels il correspondit jusqu'à la fin de sa vie.

Puis revenu en France il enseigna l'italien aux lycées Pasteur, Mistral et La Salle à Avignon et au lycée agricole de Carpentras.

Revenu à Aramon lors de sa retraite il continua à faire de nombreuses traductions aussi bien en langues anciennes que modernes.

Intégrant le Cercle de généalogie et d'histoire d'Aramon il permit de traduire en français moderne de nombreux documents anciens de notre belle cité, et fit en particulier le relevé des BMS des XVème, XVIème et XVIIème siècles , et dont hélas un certain nombre ont été perdus lors des inondations de 2002.

Il s'est éteint le 16 décembre 2023 après une très longue maladie pulmonaire, soigné avec dévouement par sa sœur et son neveu.

Gérard nous regrettons tous ton immense culture et ton extrême gentillesse. Repose en paix et continue à discuter là-haut avec tes nombreux amis français et italiens.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Petites villes de demain

Quels sont les objectifs du programme PVD?

Petites villes de demain vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Economie et Commerce

Les acteurs économiques ont été accueillis par Mme le Maire, pour les vœux de la nouvelle année, le 26 Janvier 2024. Ce fut l'occasion de présenter l'étude réalisée par le bureau d'études la SCET sur la dynamique commerçante de notre cœur de ville.

Ainsi on dénombre une petite cinquantaine de locaux commerciaux dans le centre ancien, un ratio modeste vis-à-vis de la taille de ville, en comparaison de villes de même taille. Il convient donc de maintenir l'usage commercial des locaux en rez-de-chaussée dans notre cœur de ville pour garder un village vivant. Les commerces bénéficient d'ailleurs de plusieurs atouts : un espace urbain agréable avec du joli patrimoine et des places arborées, des cheminements favorables aux piétons et cyclistes, un grand parking à proximité, un marché hebdomadaire le mercredi, et un tissu commercial continu plébiscité par la population pour la diversité de services et de biens proposés.

Le bureau d'études a aussi souligné l'existence de plusieurs opportunités pour appuyer la dynamique commerciale. D'abord la possibilité de se fédérer en association de commerçants pour donner de la visibilité aux commerces et prendre part aux festivités. La commune apportera son soutien à toute initiative de création d'une association de commerçants.

Ensuite ils ont souligné la diversité du tourisme qui représente une manne potentielle, avec la présence de la halte fluviale, d'une aire de camping-car et le passage de nombreux cyclotouristes. En 2022, c'est 36.000 cyclistes qui ont fréquenté le tronçon Avignon – Beaucaire de la via-Rhôna. (source étude Inddigo).

Les élus et les services de la commune travaillent à l'élaboration d'un plan d'actions pour accompagner la dynamique commerçante. Les différents sujets portent sur l'amélioration de la signalétique, la création d'une campagne de communication pour faire connaître nos commerçants, la tenue d'une exposition estivale pour célébrer notre commune, et l'installation de box vélos pour faciliter le stationnement des cyclotouristes.

Enfin, Mme Laurène Cottin agent de la commune a été désignée comme interlocutrice auprès des commerçants. Elle passera les voir régulièrement pour connaître leurs besoins et communiquer sur les informations de la commune, elle est joignable par mail : Laurene.cottin@aramon.fr

La prochaine phase de modernisation de l'éclairage public sera effectuée sur les secteurs suivants : Rue Emile Jamais, Rue Gambetta et sur les courts de tennis. Cette modernisation doit permettre d'avoir un éclairage plus performant et plus économe en énergie.

Bonne nouvelle : Le parcours de santé de la Lône va être réhabilité dans les prochaines semaines. Ce nouveau parcours ludique et sportif permettra de profiter de cet espace naturel pour s'amuser, faire du sport et améliorer sa motricité. Un espace en plein air où décompresser et profiter seul.e ou à plusieurs !



Petites Villes de Demain



Habitat

La commune bénéficie grâce à la CCPG d'une étude réalisée par le bureau d'études la STRADA pour cibler les besoins en termes d'habitat et les aides techniques et financières à mettre en place pour permettre la rénovation des logements du centre ancien, et leur adaptation. Une réunion publique sera prévue à la fin du 1er semestre pour présenter les résultats de cette étude, et les mesures à venir. Affaire à suivre…

Bonne nouvelle, le Denormandie dans l'ancien est prorogé jusqu'au 31 Décembre 2026. Grâce à son label Petites Villes de Demain (logo) et à sa convention d'opération de revitalisation du territoire, la commune d'Aramon fait partie des villes où il est possible de bénéficier de ce dispositif fiscal. Ainsi les personnes qui investissent dans la pierre peuvent bénéficier d'un allègement fiscal (de 12 à 21% du prix du bien) suite à l'investissement dans un bien immobilier et sa rénovation sous condition de les mettre en location pour une durée donnée (6, 9 ou 12 ans). Cet outil incitatif est gagnant-gagnant, il permet d'une part aux propriétaires d'acquérir et rénover leur bien à un moindre coût et d'autre part aux locataires de trouver à louer des logements décents sur un marché qui devient de plus en plus tendu. Dans le contexte actuel où de nombreux immeubles sont partiellement vacants, et de nombreux ménages recherchent un logement, il nous parait essentiel de pouvoir disposer d'une telle aide pour la réhabilitation en centre ancien.

Mobilité

L'étude de préfiguration de la halte ferroviaire - pôle d'échange multimodal portée par la communauté de communes est en cours. Le bureau d'études a proposé un scénario pour le futur parvis, et l'aménagement de l'avenue de la Gare. L'objectif ? Permettre aux différents modes de transports de converger vers la Gare : piétons, vélos, voiture, bus… Ainsi, il est prévu environ 45 places de stationnement dont plusieurs places dédiées aux modes plus sobres : covoiturage, bicyclette et voiture électrique. La zone disposera aussi d'un dépose minute, et l'accès par bus est prévu en bas de l'Avenue de la Gare, avec la création d'arrêts sur l'Avenue du Général de Gaulle. Un cheminement piéton sera réalisé sur l'avenue de la Gare pour permettre de rallier en toute sécurité la halte ferroviaire. Enfin, le parvis sera aménagé de manière agréable et arboré pour accueillir les usagers dans un cadre pratique et plaisant. L'ancien bâtiment de la Gare, propriété SNCF, devrait être conservé et pourrait évoluer pour accueillir des activités qu'il reste à définir (tourisme, équipement public, etc)

A terme la réouverture de la gare, prévue pour 2027, permettra de rejoindre le cœur d'Avignon en 10 minutes et le centre de Nîmes en 20 minutes. Une bonne nouvelle pour les Aramonais et leurs voisins qui se déplacent régulièrement dans ces agglomérations ! Une halte qui pourrait aussi se révéler une aubaine pour développer le secteur touristique sur la commune.

Les travaux réalisés par un professionnel et terminés au plus tard le 31 décembre de la deuxième année suivant l'acquisition doivent remplir au moins une de ces conditions :

- travaux améliorant la performance énergétique du logement d'au moins 20 à 30 % selon le logement (arrêté du 26 mars 2019),
- Correspondre à au moins deux types de travaux parmi le changement de chaudière, l'isolation de la toiture, l'isolation des murs, le changement de production d'eau chaude, l'isolation des fenêtres,
- Permettre la création de surface habitable nouvelle (par exemple, balcon, terrasse ou garage).

Pour connaître les modalités exactes et la marche à suivre pour bénéficier du dispositif Denormandie dans l'ancien rendez-vous sur : https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie#

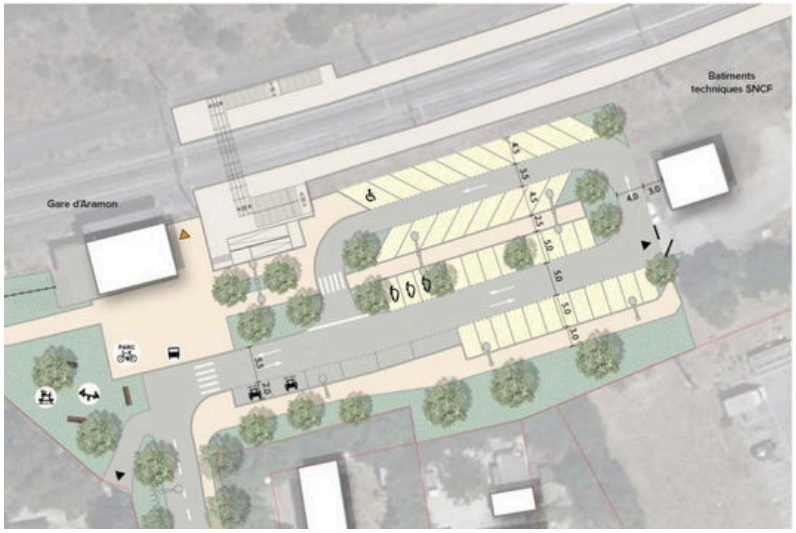


Cadre Urbain

La prochaine phase de modernisation de l'éclairage public sera effectuée sur les secteurs suivants : Rue Emile Jamais, Rue Gambetta et sur les cours de tennis. Cette modernisation doit permettre d'avoir un éclairage plus performant et plus économe en énergie.

Bonne nouvelle : Le parcours de santé de la Lône va être réhabilité dans les prochaines semaines. Ce nouveau parcours ludique et sportif permettra de profiter de cet espace naturel pour s'amuser, faire du sport et améliorer sa motricité. Un espace en plein air où décompresser et profiter seul.e ou à plusieurs !

Scénario d'aménagement du PEM d'Aramon (12.23) Plan non définitif)



Elections Européennes



On vote pour qui ?

La composition du Parlement est actualisée avant chaque élection sur la base des données démographiques les plus récentes. Le 13 septembre 2023, les eurodéputés ont approuvé la décision du Conseil européen d'augmenter le nombre de sièges de 705 à 720 pour la prochaine législature. La nouvelle répartition des sièges est modifiée pour douze pays de l'UE, notamment pour la France qui sera représentée par 2 eurodéputés supplémentaires, soit un total de 81 députés.
Au Parlement, les élus français d'un même parti politique se mêlent aux élus de même sensibilité issus d'autres États membres, pour former des groupes politiques transnationaux. Pour la législature 2019-2024, le Parlement compte sept groupes politiques. Mais ce nombre n'est pas fixe. Après les élections de juin, les parlementaires pourront former autant de groupes qu'ils le souhaitent

Quel est le rôle du Parlement Européen?

Rôle de surveillance

Il exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union
Il «octroie la décharge», c'est-à-dire qu'il approuve la façon dont le budget de l'Union a été dépensé
Il examine les pétitions des citoyens et lance des enquêtes
Il débat de la politique monétaire avec la Banque centrale européenne
Il pose des questions à la Commission et au Conseil

Rôle législatif

Il adopte la législation de l'Union conjointement avec le Conseil de l'Union européenne, sur la base de propositions de la Commission européenne
Il se prononce sur les accords internationaux
Il se prononce sur les élargissements
Il examine le programme de travail de la Commission et l'invite à présenter des propositions législatives

Rôle budgétaire

Il établit le budget de l'Union, conjointement avec le Conseil
Il approuve le budget à long terme de l'Union (le «cadre financier pluriannuel»)

Commerces & Entreprises

Le Gin Aramonais “Lône” primé à Londres

La micro-distillerie artisanale Lône, située à Aramon dans le Gard, a remporté une médaille d'argent à Londres, aux World Gin Awards 2024, dans la catégorie Classic Gin France. Ce concours se classifie en 12 catégories et représente plus de 900 candidats provenant de 47 pays.

Fondée en 2021, la micro-distillerie artisanale Lône est une jeune entreprise spécialisée dans la production de Gin artisanal. Tous les Gins sont élaborés à partir d’alcool bio gardois. Elle propose aujourd’hui 4 différentes cuvées. Dry Gin Classique, Dry Gin Primavera, Dry Gin Summertime et Dry Gin Noël, d’avantage de détails sont disponibles sur www.lone-distillerie.com

C’est avec le Dry Gin Classique que la micro-distillerie Lône a été distinguée, «un Gin authentique et suave, fait pour les amateurs de Gin» d’après son fondateur Tom Falinower. Ce Gin peut se consommer en cocktail, gin tonic ou simplement pur pour se faire envouter par l’équilibre des arômes, mais toujours avec modération !

«Ma passion des saveurs et des parfums m’a amené à créer une micro-distillerie artisanale. Combiner savoir-faire et inventivité dans le champ des arômes est un domaine sans limite.», précise Tom Falinower.

www.lone-distillerie.com
contact@lone-distillerie.com



My event style

Un nouveau commerce à vu le jour à Aramon depuis le 11 novembre 2023, pour ceux qui ne savent pas, car il est vrai que vous êtes encore nombreux à vous demander : "mais qui a repris la pharmacie Perrot" c'est donc Sonia Becciu, une organisatrice et décoratrice événementiel qui a ouvert ses portes.

Elle propose notamment à la location du matériel événementiel (tables, chaises, mange-debout...) ainsi que beaucoup d'articles de décoration pour tout types d'événements : mariages, anniversaires, baptêmes, baby shower ou encore événements d'entreprises...

Elle propose également des prestations de décorations, ou elle se déplace sur les événements sur lesquels elle aura travaillé en amont afin de réaliser au plus près les souhaits des clients.

Dans ces forfaits vous pouvez aussi y trouver la personnalisation d'articles (flocage de textiles et objets avec par exemple : prénom du bébé à venir, ou encore les prénoms et dates des futurs mariés...)

Depuis peu, elle s'est lancée également dans l'organisation événementielle (wedding planner/event planner) où elle se charge de s'occuper du déroulé de l'événement de A à Z.

Vous pouvez la rencontrer à son showroom situé au 18 avenue de la libération (en face de la boucherie de l'amitié) elle se fera un plaisir de vous recevoir.

Vous pouvez la retrouver également sur les réseaux Facebook et Instagram sous le nom de myeventstyle30.

Un site internet est en cours de réalisation et sera bientôt fonctionnel...

Arrière petite fille de Gillette qui tenait l'épicerie il y a une cinquantaine d'années sous le pont du château, petite fille de Jeannot Rey, le vendeur de TV, et belle fille de Frédéric et Laurence Paradis, ancien traiteur Le paradis. "

MY EVENT STYLE









Associations

REPORT DU NUMERO EXCEPTIONNEL

Le numéro exceptionnel du Tambourin, consacré au associations qui devait sortir en même temps que ce numéro, a du être reporté et sera publié dans les prochaines semaines

Club des Ainés, un repas de Noël réussi





Une belle journée pour fêter Noël avec les ainés. Mardi 12 décembre. Une assemblée de plus de 100 adhérents présents. Sous la présidence de Marie Lou, Madame le Maire et Monsieur Prat nous ont fait l'honneur d'y assister. Ambiance chaleureuse, plaisir de bavarder se retrouver, un agréable moment. Repas délicieux concocté par PARADIS traiteur. Pour l'ambiance FREQUENCE ÉMOTION qui au début a fait retrouver les chansons de notre époque, puis a mis le feu pour les amateurs de danses. Nous souhaitons une belle année 2024, la santé, la paix et toutes choses qui vous seront agréables.

Aramon et la Farandole





La première farandole chorégraphiée a été créée à Arles en 1876 par Monsieur Gallas, professeur de danse, bâton et boxe française. Les sociétés de farandole se développent alors. C'est à cette époque, en 1880, que Monsieur Joseph Champetier, ancien militaire, maitre de danse du 42ème régiment d'infanterie, fonde les Enfants d'Aramon.

Ces derniers bâtissent leur réputation jusque dans les années 1960 sur l'excellence et la maitrise de la discipline. Portés par des noms bien connus du village comme Justin Décugis, Etienne Féraud, Adrien Firmin ou Aimé Imbert, ils présentent plusieurs concours par an, se hissent en première place des classements, jusqu'à devoir se présenter hors concours afin de laisser une chance aux autres formations. Aujourd'hui, la société de farandole est devenue un groupe folklorique et son activité s'est diversifiée.

Si l'introduction de femmes a permis à l'association de varier les danses, tableaux et costumes, la farandole garde tout de même son importance dans la vie des Enfants d'aramon.

La discipline a cependant évolué. Les concours se déroulent désormais tous les deux ans, les danseuses ont succédé en grande majorité aux danseurs, le pantalon blanc du costume donc a été remplacé par une jupe plissée et de nouvelles catégorie d'âge et de niveau ont été créées dans les concours.

La façon de danser a elle aussi évolué. Mais dans cette évolution, les danseurs aramonais ont su conserver leur singularité. Les fondations militaires, héritées des premiers maitres de danse, définissent aujourd'hui le style et la rythmique des farandoles des Enfants d'Aramon.

CONCOURS FARANDOLE 2024

Le dimanche 14 avril 2024, Les Enfants d'Aramon et l'association Avenir Traditions Farandole organisent le 47ème concours de farandole à la halle des sports d'Aramon.

9 associations du Gard et des Bouches-du-Rhône viendront présenter leurs farandoles dans 4 catégories différentes, établies selon l'âge et le niveau des danseurs.

Au programme : un défilé de présentation des groupes dans le village à 11h00, avec un départ sur le quai, devant la mairie. Le cortège suivra la digue et remontera par la rue Pitot pour arriver sur le Planet, lieu du tirage au sors déterminant l'ordre de passage de l'après-midi. A 14h00, début du concours à la halle des sports. L'entrée est gratuite.

Ayant cédé leur première place lors du dernier concours, les danseuses de la catégorie adultes comptent cette année récupérer leur trophée !

Les Enfants d'Aramon vous invitent donc à venir (re)découvrir la farandole et comptent sur vous pour les soutenir !

Associations

Programme d'hiver de l'OCPA

samedi 20 avril – 37ème concert à saint Amant – 17h – 12€ -
ensemble Odysseum – quintettes de Weber et Brahms
les 5 et 20 avril – « Avril en balade » -matin : visite du village -AM : sur le sentier de s capitelles

Etrier Aramounen

PROGRAMME 1er semestre 2024

Vendredi 05 janvier : Assemblée Générale Ordinaire de l'association
Dimanche 07 janvier Randonnée sur Aramon
Dimanche 11 février : Randonnée sur Générac
Dimanche 10 mars : Route des caves Manduel
Samedi 16 mars : Maniabilité entraînement Aramon
Dimanche 24 mars : LOTO de l'Étrier Salle des fêtes Aramon,
Dimanche 07 avril : Randonnée de la Saint–Jean (Montagnette)
Dimanche 05 mai : Randonnée le Gardon (Lac de Fournès)

L'Étrier aramonais
06 75 53 20 24







Rose cherche une famille urgemment

Aujourd'hui c'est un S.O.S. que nous lançons pour cette mamie chat.
Nous cherchons désespérément une famille d'accueil longue durée pour Mamie ROSE, cela signifie que tous les frais sont pris en charge par l'association (soin si besoin, nourriture…)
Mamie Rose a besoin d'une famille pour une retraite paisible, idéalement une personne, ou couple, retraitée qui sera présente au quotidien pour lui procurer des câlins, des séances de brossage qu'elle apprécie, et qui aura un petit extérieur afin que mamie Rose profite de ses bains de soleil qu'elle affectionne tant.
Nous privilégions une famille sans enfants pour sa tranquillité, Mamie Rose tolèrera un chien si petit papy/mamie comme elle, quant au chat elle préférerait être l'unique mais à tester.
D'autres adultes attendent eux aussi une belle famille pour la vie : ne les oubliez pas, nos adultes à l'adoption sont tout aussi câlins et joueurs que des chatons alors n'hésitez pas à adopter un adulte, il vous en sera mille fois reconnaissant.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour différentes tâches et aides au sein de l'association, ainsi que de nouvelles familles d'accueils sans quoi certains resteront à la rue.
Contact, renseignements au 07.66.80.36.76
Page face book : Les Chats Libres d'Aramon

Associations

L'émission 100% SPORTS sur TOTAL SPORT MÉDIA débarque à Aramon



Stéphane Auvray et Dorian Oppedisano jeune aramonais de 28 ans animent une nouvelle émission au Hangar chez Victor depuis décembre 2023.

"L'idée de l'émission est simple, ce retrouver autour des acteurs du monde associatif des sports locaux amateurs et professionnels dans une ambiance chaleureuse " confie Dorian le président du média associatif aramonais.

Des invités exceptionnels viendront échanger pendant 1h et parler de sports. A quelques mois des Jeux Paris 2024, le media va offrir aux aramonais et aux personnes des alentours, des plateaux exceptionnels avec des sportifs qui joueront les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris.

Une émission qui se veut proche des acteurs de sports. Enregistrée le jeudi à 18h30 au Hangar (suivre la page Facebook et instagram du média), l'émission est ouverte aux curieux qui souhaitent voir les coulisses d'une émission et manger un morceau entre amis où en famille et profiter d'avoir des sportifs professionnels.

Le Hangar, 4 pl Hoche 30390 Aramon.
Contact média : totalsport.media@gmail.com

Alexandre POGGIOLI est parrain de la 8ème édition du Trisothon le 24 mars 2024 à Tarascon.

Alexandre POGGIOLI, notre aramonais de 33 ans a commencé son engagement sportif en 2013 et est licencié du Club ASBM CANOE-KAYAK de Bagnols sur Cèze.
Alexandre a un parcours en Canoé-Kayak adapté des plus impressionnants. Dès 2015, il concourt en fédéral 1 et remporte des médailles, des coupes, des trophées et même un diplôme d'honneur de Canoé Kayak. En 2022, il a remporté 5 médailles aux championnats de France en National 1 (la ligue la plus élevée) : Champion de France en vitesse 1000m en binôme, champion de France en slalom en binôme, vice-champion de France en vitesse 200m en binôme et en solo. En 2023, Alexandre est vice-champion de France en vitesse sur 200m et a obtenu la médaille de bronze en slalom. Il est également champion de France en paddle depuis 2019, vice-champion de France en Kayak Polo et qualifié pour les championnats de France de rafting. Enfin il participe tous les deux ans à l'handi-raid organisé par les Sapeurs-Pompiers et qui fait halte en Aramon en juin.

C'est avec une grande joie, humilité et honneur qu'Alexandre POGGIOLI a accepté d'être un des deux parrains de la 8ème édition du Trisothon le 24 mars 2024 à Tarascon.



Associations





Trail du Calvaire

Le Trail du Calvaire à Aramon a été bien plus qu'une simple compétition, c'était une épopée mémorable qui a captivé tous les participants. Les sentiers ont été témoins de performances exceptionnelles, notamment celles de Mélanie HREBICEK et Mathieu BUCZKO, les grands vainqueurs du jour. Leur victoire a été récompensée par de prestigieux cadeaux, marquant ainsi une journée de triomphe et d'efforts exceptionnels.

L'association "Courir à Aramon" a également brillé avec des champions tels que Cynthia, première M0F, Jérôme, 17ème au scratch, et d'autres figures remarquables : Aurélie, Vincent, Micka, Mathieu, Franck et Laurent ont laissé une empreinte indélébile sur le Trail du Calvaire. Leurs performances ont été saluées par tous, illustrant la passion et l'engagement qui caractérisent cet événement et cette association.

Chaque participant a joué un rôle crucial dans le succès de l'événement. L'esprit de camaraderie et de solidarité a été renforcé par la participation de bénévoles dévoués, la Mairie d'Aramon, la caisse locale du Crédit Agricole, Cimalp, Shokz, Running Conseil, la cave viticole ATV, la boucherie de l'amitié, Colpripur, Ophycure, leur soutien a été un pilier fondamental de cette journée inoubliable.

La gratitude est exprimée envers tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée une réussite. Les sourires, la persévérance et l'esprit sportif des participants ont créé une atmosphère électrique, propice à la célébration de la passion pour la course et du dépassement de soi.

Le Trail du Calvaire n'était pas seulement une compétition sportive, c'était une célébration de la communauté, du courage individuel et de la poursuite de l'excellence. Alors que cette journée mémorable s'achève, tous les regards sont tournés vers l'avenir avec anticipation. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures, de nouveaux défis et une autre page d'histoire à écrire sur les sentiers d'Aramon !

Courir à Aramon



5ème Championnats du monde de Footenping à Aramon

Le samedi 16 mars 2024 se tiendra le 5ème championnat du monde de FooTenPing sur Aramon de 10H à 17H à la Halle des sports d'Aramon.

En septembre 2016, Aramon découvre un nouveau sport, le FooTenPing avec un premier club et un créneau d'entrainement hebdomadaire de 2H dans la grande salle du Gymnase Aramonais. Rapidement plus d'une vingtaine de licenciés se prennent de passion pour cette nouvelle pratique qui ne manque pas de variété en touchant aux 3 sports les plus pratiqués en France (le Football, 1er sport collectif dans l'hexagone avec plus de 2 millions de licenciés, le Tennis ; sport roi des sports individuels en France, avec plus d'1 million de licenciés, et le ping-pong et ses 3 millions de pratiquants loisirs).

QUELLES RÈGLES POUR CE SPORT ATYPIQUE?

- Un match de Footenping se joue en 3 manches : une manche de foot, une manche de tennis et une manche de ping-pong.
- Le vainqueur du match est le 1er des 2 joueurs à remporter 2 manches.
- En compétition officielle, il est obligatoire de jouer la 3ème manche même si un des 2 joueurs mène 2-0 (et a donc gagné le match). En revanche, lors d'une partie "amicale" les joueurs peuvent décider, d'un commun accord, de ne pas disputer la 3ème manche si l'issue du match est acquise.

Associations

Le Tennis Club Aramonais a lancé sa saison

Malgré une légère baisse du nombre d'adhérents à ce jour, le TCA se porte bien avec 59 jeunes à l'Ecole de Tennis et 61 adultes, dont 34 suivent des cours de perfectionnement.
Nous continuons à promouvoir le Tennis avec notre action phare, le Tennis à l'Ecole, qui consiste à proposer aux écoles d'Aramon de familiariser les scolaires à cette pratique en amenant les enfants sur nos installations. Cette saison 2023-2024, nous prévoyons de faire pratiquer le tennis à 7 classes, avec au total environ 170 élèves, sur des séries de 6 séances d'une heure, pour les écoles Rabelais, Les Paluns Groupe 1 et 2. Merci aux Directrices de ces écoles pour leur collaboration active !
Le Tennis au Féminin est également une action importante pour le TCA en organisant des animations réservées aux dames du TCA, mais aussi de leur famille, en lien avec le Tennis et avec d'autres pratiques sportives, à fin de fidélisation de ce public. Durant la saison 2022-2023, nous avons organisé une initiation sur le Golf de Saint Roman et cette saison, plusieurs animations sont à l'étude.
Le TCA encourage le Tennis en Compétition en inscrivant chaque année environ 25 équipes représentant Aramon, toutes compétitions confondues et en organisant différents tournois (interne, Open, multi-chances).
En matière de résultats sportifs, parmi la douzaine d'équipes engagées depuis le début de la saison, notons la belle performance de l'équipe Mixte 1 en Comité Cup niveau 3 qui a terminé 1ère de sa poule et a accédé ainsi à la finale qu'elle a remporté le 10 décembre 2023 à Bagnols-sur-Cèze contre l'équipe d'Aimargues 1.
En championnat individuel départemental senior, deux belles performances sont à remarquer, chacun dans sa catégorie d'âge, pour Catherine Rieux, finaliste et pour Emeric Bardot, champion du Gard ! Bravo à eux !
Nous avons à cœur le développement du Club sous les aspects cohésion et fidélisation par des manifestations et animations tout au long de l'année, pour les jeunes et pour les adultes.
Nous vous espérons nombreux à nous rejoindre pour pratiquer le tennis en loisirs, en compétition individuelle et par équipes, dans une ambiance conviviale.

Contacts :
Président : Jean-Marc DUBIEF, 07 69 97 95 26,
dubief.jm@wanadoo.fr
Bureau : 04 66 57 10 00, tc-aramon@orange.fr



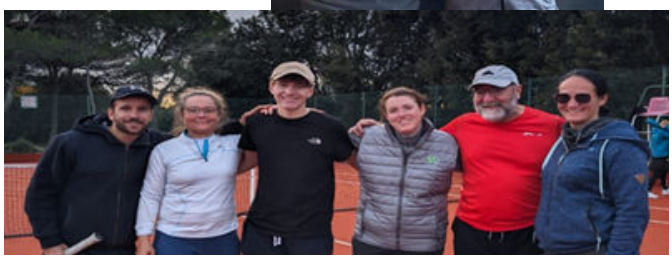


A droite Catherine Rieux (TCA), finaliste

A gauche, Emeric BARDOT (TCA), Champion du Gard



L'équipe Mixte gagnante de la Comité Cup du Gard Niveau 3



Ping Pong: L'équipe jeune monte en 2ème division

Après 9 ans d'activité sur notre commune, la petite balle ronde tourne bien. Avec nos quarante adhérents le Tennis de Table d'Aramon continue sa progression en présentant 3 équipes d'adultes et une jeune. Mention spéciale pour nos jeunes avec une montée en 2ème division dès la première année de compétition. Bravo à Jean Christophe, Timéo et Geoffrey.
N'oublions pas les nouveaux adultes pongistes qui ont attrapé le virus de la compétition, après quelques saisons en loisir.
Grande participation des parents et enfants pour notre deuxième tournoi en double parents, enfants, du début d'année, suivie de la galette des rois.
Rejoignez nous débutants ou confirmés tous les mercredis et vendredis, de 20 h 30 à 22 h 00 pour les adultes, à la salle des cazers à Aramon, pour continuer à faire tourner la petite balle avec passion.
Vous pouvez nous contacter au :
Vincent : 07.81.91.85.53
Jérémy : 07.50.32.43.42

Agenda Mars-Avril

ARAMON

Pascale Prat, Maire d'Aramon,
le conseil municipal,
les anciens combattants,
vous invitent à assister à

la cérémonie commémorative

A l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

du 19 mars.

11h: Dépôt de gerbe sur la tombe d'Etienne GABERT. Mas de l'Oréal, route de Domazan
11H30: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de THEZIERS , puis sur la tombe d'Hubert PERROUZI
18h: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du Cimetière Sainte-Marthe d'Aramon

l'esprit village

Mairie d'Aramon - Place Pierre Ramel - 30390 Aramon 04 66 57 38 00 04 66 57 38 99 accueil@aramon.fr aramon.fr











Tribune libre

Aramon passionnément

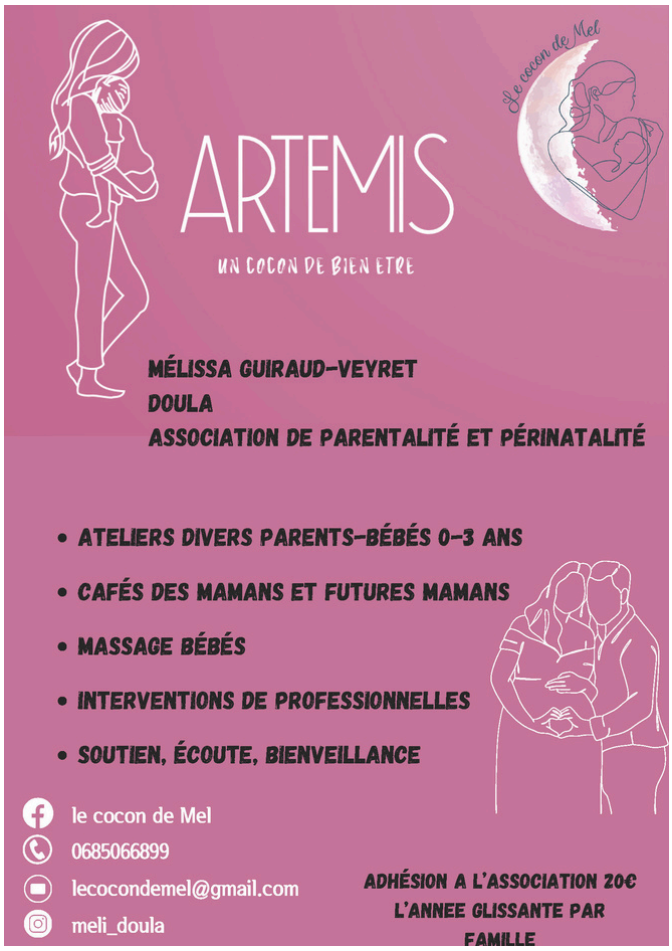
Démissions et nominations au sein du Conseil municipal.
Nous tenons à informer nos concitoyens qu'à la suite de raisons personnelles, Monsieur Didier Vignolles notre précédent 1er Adjoint, a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles . Il reste conseiller municipal et président de la Mission Locale Jeunes Rhône-Argence.
Nous lui exprimons notre reconnaissance pour son dévouement et son travail au service de notre commune. Sa contribution a été précieuse et nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.
En remplacement de M Vignolles, Madame Isabel Orbéa a été nommée 1ère Adjointe. Elle était jusque-là 2ème adjointe. Avec son expérience et son engagement envers notre communauté, nous sommes convaincus qu'elle saura remplir ses nouvelles responsabilités avec détermination et compétence.
Dans le même élan, nous accueillons Madame Anaëlle Begnaud, nouvelle conseillère municipale, en remplacement de Monsieur Gérald Llinares lui même parti vers d'autres contrées.
Préparation du Budget Communal .
La préparation du budget communal est un processus crucial qui nécessite une attention particulière. Nous sommes actuellement engagés dans cette démarche afin de garantir une gestion financière responsable et transparente. Le budget de notre commune reflète nos priorités et nos engagements envers nos citoyens, tout en assurant une utilisation efficace et équitable des ressources disponibles.
Smictom:
Avec nos concitoyens,nous ne pouvons que déplorer les dysfonctionnements de la collecte de déchets sur notre commune. Sachez que nous ne cessons d'intervenir auprès du Smictom pour remédier à cette situation, nos services sont par ailleurs directement intervenus pour pallier aux principales défaillances. Nous espérons qu'au moment où paraîtra le Tambourin, ce problème sera définitivement réglé.
Ramassage citoyen :
Le 16 mars, en collaboration avec la CCPG, le CMJ, Conseil municipal des jeunes, vous invite à une opération de ramassage citoyen des déchets sur nos espaces verts. Soyons nombreux à y participer, ne décevons pas l'engagement citoyen de nos jeunes élus . De nombreuses associations tiennent en ce moment leur assemblée générale, nous les remercions pour leur investissement dans la vie du village et leur renouvelons notre soutien indéfectible.
Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir. Merci à tous pour votre soutien et votre engagement envers notre belle communauté.

Une autre voix pour Aramon

AVENANT CONTRAT VEOLIA
Certains de nos compteurs présenteraient des problèmes de disfonctionnement qui engendreraient une sous facturation pour certains abonnés. Proposé par notre prestataire VEOLIA cet avenant porte (entre autres) sur le remplacement par anticipation des compteurs défectueux et sur l'équipement de tous les compteurs d'un système de télérelève dans un délai de 2 ans. Le cout de l'opération sera supporté par la collectivité qui versera au concessionnaire 75 000€HT et par l'utilisation du fond de travaux de 150 000€ provisionné pour le maillage de notre réseau avec les Eaux du plateau de Signargues qui ne se fera finalement pas. Voté à l'unanimité par la majorité en CM du 14/12, c'est avenant prévoit également une très forte augmentation de l'abonnement ainsi qu'un dédouanement de toute pénalité (Rendement etc....) à l'encontre du concessionnaire jusqu'en fin 2026. Tout comme nos factures énergétiques, celle de l'eau qui avait déjà subi une forte hausse lors du changement de concessionnaire va continuer d'augmenter.

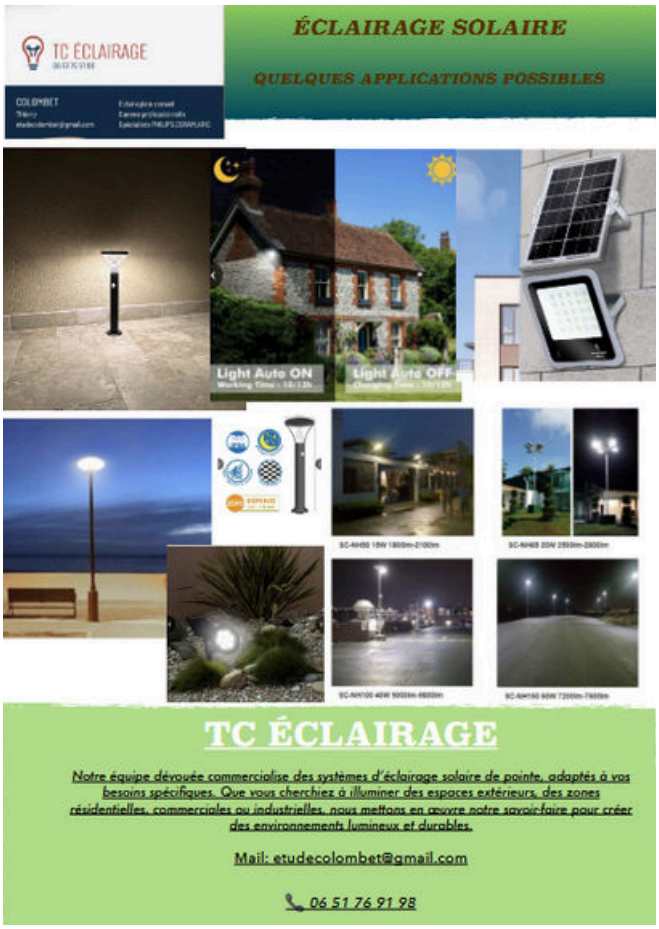
CONSULTATION PUBLIQUE
La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que les communes identifient des zones d'accélération (ZAENR) au sein desquelles les installations de production d'énergies renouvelables auront vocation à être déployées.
En CM du 15/12 la carte des zones retenues n'a pas fait l'unanimité car pour la 1er fois depuis le début de ce mandat un membre de la majorité nous a rejoint par son vote abstentionniste. En effet cette carte élaborée dans la précipitation de l'échéance mérite d'être repensée. Fort heureusement elle est soumise à une consultation publique du 05 février au 05 mars. Nous vous encourageons à vous exprimer massivement lors de cette consultation.
REORGANISATION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL
Suite à la démission de ses fonctions du 1er adjoint et d'un élu de la majorité vivant à l'étranger depuis plusieurs mois, la séance du 25 janvier nous a dévoilé la nouvelle réorganisation au sein de l'équipe de la majorité.
Pas de grands changements car pas de proposition de vote mais le choix de Mme le Maire de supprimer le poste de l'adjoint démissionnaire portant leur nombre de 8 à 7. Quant à l'ordre, un glissement qui fait remonter le 2ème à la place du 1er, le 3ème à la place du second etc...
L'adjoint démissionnaire est remplacé dans les commissions où il siégeait. La commission Sécurité devient Travaux/Sécurité. Rappelons que nous demandions depuis le début du mandat la création d'une commission Travaux. Nous nous réjouissons donc de cette création.
Le fait nouveau réside surtout dans la décision de Mme le Maire de s'entourer d'un COLLABORATEUR DE CABINET. Nous lui avons demandé de nous préciser les missions données à ce collaborateur. « M'accompagner lors de mes rdvs, assurer le lien et la communication entre les élus » (de son équipe). Une réponse qui n'a pas manqué de nous interpeler.
DESORDRE COLLECTE ORDURES
La faute à la commission d'appel d'offre de ce marché public qui a fait le choix du moins disant. Un prix anormalement bas de nature à compromettre la bonne exécution du marché. On nous promet un retour à la normale début février. Restons vigilants et n'hésitez pas à faire remonter les disfonctionnements.

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR













ARAMON

ARAMON AVEC ELLES

DU 5 AU 8 MARS LES ARAMONAISES SE RACONTENT

8 MARS: JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

LE PROGRAMME

Des ateliers gratuits ouverts à tous, de 18H30 à 20H, salle Jarrié . Inscription CCAS 04.66.57.38.90 ou ccas@aramon.fr, ou à la médiathèque 04.66.57.37.53 ou mediatheque@aramon.fr

Tout au long de la semaine des photos seront exposées par Véronique BARDOT et Cécile MUSELET, photographes Aramonaises

Mardi 05/03: atelier sophrologie

Mercredi 06/03 : atelier cabaret

Jeudi 07/03 : atelier conseil relooking

Vendredi 08/03: apéro partagé et diffusion de la vidéo

